

# L'information sur l'enfance en difficulté au Québec

## The information about children in difficulty in Quebec

### La información sobre los niños en dificultad en Quebec

Lise Brunet, Pierrette Dubuc et Louis-Luc Lecompte

Volume 27, numéro 3, septembre 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1053807ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1053807ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

#### Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

#### ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

#### Citer cet article

Brunet, L., Dubuc, P. & Lecompte, L.-L. (1981). L'information sur l'enfance en difficulté au Québec. *Documentation et bibliothèques*, 27(3), 109–114.  
<https://doi.org/10.7202/1053807ar>

#### Résumé de l'article

Après une clarification de l'expression « enfance en difficulté » et un aperçu du milieu multidisciplinaire dans lequel oeuvrent les professionnels des affaires sociales et de l'éducation, les auteurs retracent le rôle du Centre d'information sur l'enfance et l'adolescence inadaptées, devenu le Centre d'information sur la santé de l'enfant. Par ses nombreuses publications, le Centre d'information sur l'enfance et l'adolescence inadaptées a été l'une des principales sources d'information sur l'enfance en difficulté au Québec. Il a été aussi à l'origine d'un réseau d'information privilégiant la méthode d'organisation documentaire par indexation coordonnée au moyen du *Thesaurus : Enfance inadaptée* que le Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle a adopté comme langage documentaire pour ses membres, dans le but de poursuivre le développement du réseau.

# L'information sur l'enfance en difficulté au Québec

**Lise Brunet**

École de bibliothéconomie  
Université de Montréal

**Pierrette Dubuc**

**Louis-Luc Lecompte**

Centre d'information sur la santé de l'enfant  
Hôpital Sainte-Justine  
Montréal

---

*Après une clarification de l'expression « enfance en difficulté » et un aperçu du milieu multidisciplinaire dans lequel œuvrent les professionnels des affaires sociales et de l'éducation, les auteurs retracent le rôle du Centre d'information sur l'enfance et l'adolescence inadaptées, devenu le Centre d'information sur la santé de l'enfant. Par ses nombreuses publications, le Centre d'information sur l'enfance et l'adolescence inadaptées a été l'une des principales sources d'information sur l'enfance en difficulté au Québec. Il a été aussi à l'origine d'un réseau d'information privilégiant la méthode d'organisation documentaire par indexation coordonnée au moyen du Thesaurus : Enfance inadaptée que le Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle a adopté comme langage documentaire pour ses membres, dans le but de poursuivre le développement du réseau.*

---

## **The information about children in difficulty in Quebec**

*The authors clarify the expression "children in difficulty" and present the inter-disciplinary environment in which the professionals of social affairs and education operate. They then retrace the role of the Centre d'information sur l'enfance et l'adolescence inadaptées which has become the Centre d'information sur la santé de l'enfant. The numerous publications of the centre made it one of the most important information sources on children in difficulty in Quebec. It also initiated an information network using a method of documentation organization based on coordinate indexing using the Thesaurus : Enfance inadaptée which the Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle adopted as its documentary language, in order to pursue the network's development.*

---

## **La información sobre los niños en dificultad en Quebec**

*Después de esclarecer la expresión « niños en dificultad » y de presentar el medio ambiente multidisciplinario en que trabajan los profesionales de asuntos sociales y educación, los autores describen el papel del Centro de información sobre los niños y adolescentes inadaptados, llamado ahora Centro de información sobre la salud del niño. Con sus numerosas publicaciones, este Centro fue una de las principales fuentes de información sobre los niños en dificultad en Quebec. De ello procedió una red de información en la cual la documentación estaba organizada según un método de indizado coordinado, con el Thesaurus : Enfance inadaptée ; este tesoro fue adoptado por el Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle como lenguaje para la documentación con el fin de seguir desarrollando la red.*

---

En cette année consacrée aux personnes handicapées, le monde de la bibliothéconomie et de la documentation porte une attention particulière à cette clientèle généralement peu favorisée en services documentaires. C'est ainsi par exemple qu'en février dernier la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec offrait aux spécialistes de l'information documentaire une journée de formation sur le thème « les handicapés et leurs besoins documentaires ».

Le présent article se place cependant dans une optique sensiblement différente en ce sens qu'il ne traitera pas de l'information à l'intention des enfants en difficulté mais plutôt de l'informa-

tion s'adressant aux responsables du soin et de l'éducation de cette population. Il se situe donc au niveau de l'information scientifique et technique à l'intention des professionnels de ce domaine.

## **Clarification de la notion**

Le processus d'information étant basé sur la communication et l'échange, il convient pour les spécialistes de l'information documentaire de se préoccuper de la façon dont sont nommées les réalités, de la portée des concepts et du contenu des notions pour les différents intervenants d'un milieu professionnel. La diffusion de l'information, au niveau d'un système ou d'un réseau interper-

sonnel, repose sur une certaine communauté de langage : c'est pourquoi il nous semble nécessaire d'apporter quelques explications sur la notion d'« enfance en difficulté » que l'on s'étonnera peut-être de voir situer dans le contexte de « personne handicapée ».

Malgré l'avis du Comité provincial de l'enfance inadaptée (COPEX)<sup>1</sup> de rejeter cette expression jugée négative au profit d'« enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage », nous n'avons pu nous conformer à cette recommandation au moment de la publication du *Thesaurus : enfance inadaptée* ; un mot d'explication justifiait cette décision dans l'avant-propos de l'ouvrage<sup>2</sup>. Ceci illustre bien que tous les efforts de normalisation et de concertation ne dispensent pas de tenir compte de l'usage courant quand il s'agit de communication verbale. L'évolution de la langue se fait à travers les apports et influences de milieux particuliers, avant-gardistes ou conservateurs, dont les orientations et les préoccupations sont diverses. Ce qui nous semblait difficile à désigner d'une telle façon en 1979 nous paraît plus acceptable deux ans plus tard.

De la même façon, le malaise éprouvé par le COPEX à mettre de côté, dans son rapport déjà cité, les expressions « enfance inadaptée » et « enfance exceptionnelle », ne se manifeste plus dans le chapitre 5 consacré à l'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage de l'énoncé de politique et plan d'action publié par le ministère de l'Éducation trois ans plus tard<sup>3</sup>.

L'expression « enfance inadaptée » a été pendant plusieurs années la plus unanimement admise par les spécialistes du domaine au Québec. Cette même expression s'était d'ailleurs souvent substituée à celle d'« enfance exceptionnelle », elle-même calquée sur l'expression américaine « exceptional child », jugée ambiguë par les francophones parce que sujette à des interprétations diverses. L'expression « enfant exceptionnel » porte en effet le sens d'« exceptionnellement doué » ou de « surdoué », ce qui correspond plutôt à l'expression « gifted child ». Par contre, le concept d'« exceptional child » fait référence à une situation d'exception par rapport à une norme et désigne donc l'enfant marginal ou anormal à cause d'une déficience ou d'une anomalie.

Pour la francophonie, en Europe particulièrement, le concept d'« enfance inadaptée » a une connotation plus restrictive. Elle n'engloberait pas par exemple la catégorie des handicapés physiques ou mentaux mais ne s'appliquerait qu'aux enfants

en situation sociale difficile, manifestée par des troubles du comportement, entraînant des troubles d'apprentissage et éventuellement donnant lieu à la délinquance juvénile.

## Les intervenants auprès des enfants en difficulté

L'enfance en difficulté réclame des services à différents niveaux et l'organisation de ces services implique différentes instances. Au Québec, il s'agit particulièrement des ministères de l'Éducation et des Affaires sociales. D'autres ministères peuvent également entrer en jeu, tels ceux de la Justice ou de la Main-d'œuvre, mais à des degrés moindres. Bien que s'établisse une coordination de plus en plus poussée entre les deux principaux ministères intéressés, il reste des différences dans leur approche respective. Administrativement, ces différences se manifestent dans la définition, la classification et l'évaluation des enfants en difficulté. Cette juridiction gouvernementale multiple se retrouve dans tous les pays, avec évidemment des variations dont l'analyse déborde le cadre de cet article. La complexité de cette situation ne facilite certes pas la communication de l'information au niveau national et encore moins au niveau supra-national.

## Qui est l'enfant en difficulté ?

L'expression récemment adoptée au Québec d'« enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage » se veut très large et englobe toutes les catégories de difficultés : troubles d'apprentissage, déficience mentale, handicaps sensoriels, handicaps physiques, mésadaptations socio-affectives, déviations multiples<sup>4</sup>.

Le ministère de l'Éducation définit l'enfant en difficulté par rapport à l'accessibilité à l'enseignement :

Dans une perspective d'organisation scolaire, l'enfant en difficulté d'apprentissage et d'adaptation (enfant inadapté) se définit comme étant celui, qui, en raison d'une déviation intellectuelle ou physique, d'une perturbation affective caractérisée par des troubles d'apprentissage marqués, ne peut profiter de l'enseignement régulier et, par conséquent, doit être soumis à un enseignement spécial dans un groupe approprié<sup>5</sup>.

Voilà introduite une nouvelle dimension, celle de l'enseignement spécial (ou spécialisé), désigné également par le terme « éducation spéciale ».

1. Québec, Ministère de l'Éducation, *L'éducation de l'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage au Québec : rapport du Comité provincial de l'enfance inadaptée (COPEX)*, Québec, 1976, 529 p.

2. P. Dubuc, L. Thibodeau-Brunet et L.-L. Lecompte, *Thesaurus : enfance inadaptée*, Québec, Éditeur officiel, 1979, p. 5.

3. Québec, Ministère de l'Éducation, *L'école québécoise : énoncé de politique et plan d'action*, Québec, Éditeur officiel, 1979, p. 59-71.

4. Québec, Ministère de l'Éducation, *L'école québécoise : énoncé de politique et plan d'action. L'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage*, Québec, Éditeur officiel, 1978, p. 11.

5. Québec, Conseil des ministres, « Annexe X. Enfance inadaptée » dans *Décret tenant lieu de convention collective entre les instituteurs et les commissions scolaires et les commissions régionales*, Arrêté en conseil numéro 3811-72 du 15 décembre 1972, p. 124.

Selon l'Unesco et le Bureau international de l'éducation (BIE), cette dernière expression aurait la préférence pour « désigner tous les aspects de l'éducation, scolaire ou non, des handicapés et des inadaptés » alors que la première « a un sens plus étroit et concerne davantage le domaine de l'instruction »<sup>6</sup>.

C'est plutôt par rapport à une norme et un rendement attendu par la société qu'est décrit l'enfant en difficulté selon le ministère des Affaires sociales :

Tout enfant de 0 à 18 ans dont le développement s'écarte de la norme sur les plans physique, intellectuel, psychologique ou social et qui ne peut atteindre son rendement maximum à moins de bénéficier de mesures ou de services spéciaux<sup>7</sup>.

Dans leur définition respective, les deux ministères préconisent des mesures spéciales, ce qui permet également de caractériser cette population.

Au niveau des classifications, il existe aussi des variations dans la désignation du degré de difficulté dans laquelle se trouve l'enfant. Ces variations apparaissent également dans la terminologie utilisée par les deux organismes dans la compilation de leurs statistiques (cf. tableau 2.1 du rapport COPEX déjà cité en note 1 : classification et pourcentage de l'inadaptation selon les ministères de l'Éducation et des Affaires sociales).

## Un domaine multidisciplinaire

Ce partage de responsabilités entre plusieurs ministères s'explique par la complexité des interventions des professionnels au niveau du dépistage, de la prévention, de l'évaluation, du diagnostic et du traitement en vue de la rééducation et de la réinsertion sociale de l'enfant en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Ce domaine se situe à la frontière de plusieurs disciplines ; médecins, psychiatres, psychologues, psycho-éducateurs, travailleurs sociaux, orthophonistes, physiothérapeutes, enseignants, orthopédagogues, etc. sont autant de spécialistes qui ont à intervenir successivement ou concurremment auprès de ces enfants.

## La communication de l'information et le rôle du Centre d'information sur l'enfance et l'adolescence inadaptées

L'identification de l'information dans ce domaine n'est pas toujours facile à réaliser. Outre les réseaux gravitant autour des instances gouvernementales qui assurent la planification et

la distribution des services se manifestent d'autres groupes tels ceux qui font de la recherche fondamentale et appliquée, les cliniciens, les formateurs, sans parler des groupes de pression et de sensibilisation, des groupes d'entraide, parmi lesquels il faudrait placer les associations de prévention et de protection des bénéficiaires que sont par exemple les associations de parents. Ces groupes sont à des niveaux d'évolution et d'organisation plus ou moins développés selon les régions et le dynamisme des divers secteurs ; ils ont besoin d'information et souhaitent, en même temps, pouvoir organiser clairement celle qu'ils possèdent.

La première tentative d'organisation de l'information sur l'enfance en difficulté date des années 1960, lorsqu'un centre de documentation fut mis sur pied par le Département de psychiatrie de l'Hôpital Sainte-Justine pour les enfants. En 1968, grâce à des subventions fédérales et provinciales, il devenait le Centre d'information sur l'enfance et l'adolescence inadaptées (CIEAI), avec mission de :

- développer une collection de livres et de revues en pédopsychiatrie et voir à combler les lacunes des collections déjà existantes ;
- organiser la documentation, officielle ou non, sur l'enfance et l'adolescence inadaptées ;
- développer une section de matériel audiovisuel et graphique, incluant une collection de matériel éducatif et thérapeutique ;
- établir un service de renseignements sur les ressources à l'enfance inadaptée ;
- publier les listes, répertoires, catalogues nécessaires ;
- créer des liens entre les institutions et susciter le développement d'un réseau québécois.

## Bibliothèque

Il est entendu, dès le départ, que le Centre réunira une collection répondant d'abord aux besoins du personnel œuvrant à Sainte-Justine, et complétant ensuite celles des autres établissements spécialisés du Québec : Hôpital Rivière-des-Prairies, Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, Centre d'orientation, pour ne citer que les mieux connus.

Comment mettre à la disposition du milieu provincial une collection de livres, revues et documents ? La publication des *Cahiers du Centre* fait connaître la collection en distribuant listes de périodiques et bulletins, bibliographies et nouveautés à tous ceux qui en font la demande.

L'accès aux documents doit être rapide et aussi précis que possible. Le CIEAI adopte, à l'instar des systèmes utilisant l'ordinateur, tels l'Educational Resources Information Center (ERIC), un mode d'accession numérique et établit son fichier-sujet à l'aide de descripteurs et d'identificateurs. Le CIEAI est ainsi un des premiers au Québec à utiliser l'indexation coordonnée.

Le système est si pratique que plusieurs responsables demandent une initiation afin d'orga-

6. L. Brunet et al., *Terminologie : Éducation spéciale*, Paris, Unesco-BIE, 1977, p. 35.

7. Québec, Ministère des Affaires sociales, *Document de travail du ministère des Affaires sociales sur l'enfance inadaptée*, Québec, 1971, p. 2.

niser leur propre documentation ; le Centre publie donc la *Liste des descripteurs* et un manuel intitulé *l'Organisation de la documentation et du matériel*<sup>8</sup>. En 1973, c'est le catalogue des ouvrages de la collection des « Sciences du comportement », *Enfance et adolescence inadaptées*<sup>9</sup> qui est publié afin de faciliter le prêt entre bibliothèques et la recherche documentaire.

### Matériathèque

Dès 1968, les éducateurs du Département de psychiatrie de l'Hôpital Sainte-Justine s'adressent au Centre pour organiser leur collection de matériel didactique et thérapeutique. S'inspirant du réseau américain du Special Education Instructional Materials Center devenu depuis le National Center on Educational Media & Materials for the Handicapped (NCEMMH), le CIEAI propose un fichier-type et formera avec la collaboration des éducateurs la première « matériathèque » au Québec<sup>10</sup>.

Ici encore, le Centre utilise l'indexation coordonnée. Les éducateurs des autres établissements viennent y chercher l'information et adoptent son modèle. À partir de ce fichier, on projette d'établir un fichier central d'information sur le matériel didactique et thérapeutique<sup>11</sup>.

Pour répondre à de multiples demandes, sont publiés la *Liste des descripteurs de la matériathèque* et le *Fichier* ; ce dernier comprend 3 000 fiches, des index auteurs, titres et sujets, et peut être utilisé comme ouvrage de référence ou pour fabriquer de nouveaux fichiers<sup>12</sup>. S'ajoutent à ceci, pour les groupes qui voudraient mettre au point une collection de matériel, les *Procédures d'implantation d'une matériathèque*<sup>13</sup>.

### Renseignements

En 1971, le Centre est invité à organiser un fichier des ressources à l'enfance ; la section « renseignements » doit réunir toute l'information sur les services offerts à l'enfance au Québec dans tous les secteurs et dans toutes les régions et voir à

leur mise à jour par l'examen systématique des quotidiens, des communiqués et autres documents émanants des services gouvernementaux.

Suite à la publication d'un *Répertoire des hôpitaux et services de psychiatrie infantile du Québec* et, en 1974, de l'*Annuaire région 06A*, paraîtra en 1981, grâce à la collaboration du Secrétariat de l'Année internationale de l'enfant, un nouveau répertoire : *Guide. Services à l'enfance et à la jeunesse au Québec*<sup>14</sup>.

### Audiovidéothèque

En 1970, le Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle (CQEE) demande au CIEAI de lui fournir une liste des films présentés à Sainte-Justine afin de savoir lesquels sont disponibles pour l'enseignement et la formation. Cette liste deviendra, avec la collaboration de la Cinémathèque de l'Université Laval, une *Filmographie* dont la dernière édition, parue en 1975, réunissait 640 titres<sup>15</sup>.

D'autre part, le Département de psychiatrie de l'Hôpital Sainte-Justine utilise la technique du vidéo. Les rubans magnétoscopiques s'accumulant, le Centre propose un système pour faciliter le fonctionnement du service et s'assure d'obtenir copie des documents produits. Pour répondre aux nombreuses demandes d'emprunt, un premier *Catalogue Vidéo-Prêt*<sup>16</sup> est publié en 1974 ; il répertorie non seulement les documents produits à Sainte-Justine, mais ceux d'autres établissements du réseau provincial.

### Réseau d'information

Parallèlement à son travail au niveau de la production et de la diffusion de l'information, le Centre joue un rôle important quant à l'organisation documentaire. Il multipliera les démarches afin qu'une même méthode et un même vocabulaire soient utilisés partout à travers la province pour parvenir à la création d'un réseau<sup>17</sup>.

Il est à l'affût des normes établies par les organismes gouvernementaux et approuvées par les associations internationales, car il veut s'assurer que l'information réunie au Québec est accessible ailleurs, tout en permettant aux Québécois d'avoir accès aux banques de données étrangères.

Dans un premier temps, le Centre traduit le *Thesaurus on Exceptional Children* du Council on Exceptional Children Information Center (CEC/IC) et une partie des Medical Subject Headings (MeSH)

8. L. Brunet, *L'organisation de la documentation et du matériel*, Montréal, C.I.E.A.I., 1974, 21 f.

9. L.-L. Lecompte, *Enfance et adolescence inadaptées : catalogue des ouvrages de la collection des « sciences du comportement »*, 3e éd., rev. et augm., Montréal, C.I.S.E., 1978.

10. P. Dubuc, « La matériathèque du Service de développement du matériel et des programmes d'enseignement et de rééducation ou comment réaliser une bibliothèque d'outils », dans *Comptes rendus de la deuxième conférence publique sur les sciences de l'information au Canada, Winnipeg, 1974*, Ottawa, Association canadienne des sciences de l'information, 1974, p. 153-162.

11. P. Dubuc, « Un réseau de matériathèque pour le Québec/A Proposed Quebec Network for Instructional Materials », *Revue canadienne des sciences de l'information*, vol. 2, no 1 (1977), 34-41. Voir aussi C. Dupuis et al., *Répertoire de matériel didactique*, Montréal, C.I.S.E., 1979, vol. I, II, III ; 1980, vol. IV, V, VI.

12. C. Dupuis et al., *Fichier de la matériathèque, avec index auteurs-titres, index sujets, liste des descripteurs et 3000 fiches*, Montréal, C.I.E.A.I., 1976, 4 vol.

13. C. Dupuis et L. Brunet, *Procédures d'implantation d'une matériathèque*, Montréal, C.I.S.E., 1979, 2 vol.

14. L. Leduc et N. St-Pierre, *Guide. Services à l'enfance et à la jeunesse au Québec*, Montréal, C.I.S.E., 1981, 384 p.

15. G. Charest, *Filmographie : les sciences du comportement (enfance et adolescence)*, 3e éd., Montréal, C.I.E.A.I., 1975, 4 vol.

16. G. Charest, *Catalogue vidéo-prêt*, Montréal, C.I.E.A.I., 1974, 171 p. et *Supplément*, Montréal, C.I.S.E., 1976, 73 p.

17. Voir à ce sujet : L. Brunet, « JULIE : une réponse au besoin d'information des enseignants de l'enfance inadaptée », *Documentation et information pédagogique, Bulletin du BIE*, vol. 48, no 192 (1974), 17-21. Aussi *Laboratoire d'analyse et d'expertise en psychopédagogie des inadaptés, Le soutien professionnel aux enseignants en adaptation scolaire*, Saguenay-Lac Saint-Jean, 1978, 121 p.

de la National Library of Medicine afin que les termes français soient compatibles. Ces traductions servent de base au développement d'un langage documentaire correspondant aux besoins du milieu québécois.

Lorsqu'en 1976 les circonstances permirent de procéder à la structuration de son vocabulaire pour en faire un véritable thesaurus, le *Thesaurus: enfance inadaptée*<sup>18</sup>, il va sans dire qu'un effort fut fait pour que l'ouvrage de référence ainsi produit puisse servir à une collectivité plus étendue. Bon nombre de descripteurs furent alors ajoutés dans les domaines moins bien couverts par les collections de l'Hôpital Sainte-Justine.

Au Québec, plusieurs organismes, outre le Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle, viennent puiser leur inspiration au CIEAI pour l'organisation et la diffusion de leur information: Association québécoise pour les enfants ayant des troubles d'apprentissage (AQETA), Association de Montréal pour les déficients mentaux (AMDM), Association québécoise pour les enfants ayant des problèmes auditifs (AQEPA), Groupe de recherche pour l'inadaptation juvénile (GRIJ), Institut des Sourds de Montréal, Institut québécois pour la déficience mentale (IQDM), Office des personnes handicapées du Québec, l'Aide aux insuffisants visuels du Québec (AIVQ), le module 'Enfance inadaptée' de l'Université du Québec à Trois-Rivières, des centres d'accueils et des commissions scolaires, sans oublier le service d'Adaptation scolaire du ministère de l'Éducation.

## Coopération avec la francophonie

L'un des objectifs du Centre d'information sur l'enfance et l'adolescence inadaptées avait été de rejoindre les milieux étrangers et particulièrement ceux des régions francophones: France, Belgique, Suisse en particulier. On échangeait des documents, des catalogues, des adresses. C'est en voulant s'assurer de la validité de ses listes de descripteurs auprès du Bureau international de l'éducation que Lise Brunet se vit confier la responsabilité de préparer pour le compte de l'Unesco la *Terminologie de l'éducation spéciale*<sup>19</sup>.

Au moment de la rédaction du thesaurus, la même démarche s'imposait. Les équipes diverses qui s'intéressent à l'enfance inadaptée en France et en Belgique furent rencontrées afin de tenter de faire l'accord sur la terminologie en dépit des distances et des milieux différents.

Le Centre est en contact avec plusieurs organismes étrangers: en France, particulièrement avec le Centre international de l'enfance (CIE), le Centre régional de l'Île de France pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI), le Centre de formation et de recherche de l'éducation surveillée

(CEFRES), l'Institut de psycho-pédagogie médico-sociale de Montpellier et aussi avec le réseau GREDIN (Groupe de recherche en documentation sur l'inadaptation), un groupe sectoriel en sciences sociales de l'Association des documentalistes et bibliothécaires spécialisés (ADBS); en Belgique, entre autres, le Centre d'études et de recherches pour la promotion de l'enseignement spécial de la province de Brabant, la Fondation Julie Renson et l'Oeuvre nationale de l'enfance (ONE), et enfin en Suisse avec l'Union internationale de protection de l'enfance (UIPE).

## Coopération avec les milieux anglophones

Chargé de la formation d'un réseau documentaire, le Centre s'adressait dès 1969 au Council on Exceptional Children Information Center (CEC/IC) afin d'en étudier l'organisation et le mode de fonctionnement. De même, lorsqu'il fut question en 1970 d'organiser une collection de matériel d'éducation et de rééducation, il se tournait vers le modèle américain du MSU Regional Instructional Materials Center for Handicapped Children and Youth dont le directeur Carl Oldsen fut à l'origine du National Center on Educational Media and Materials for the Handicapped (NCEMMH).

Ces deux organismes ont donné naissance aux deux grandes sources américaines que sont la banque bibliographique ECER (Exceptional Child Education Resources), créée en 1969 à l'occasion de la mise sur pied du réseau ERIC, distribuée d'abord sous forme de publication imprimée: *Exceptional Child Education Abstracts* et aujourd'hui accessible en direct sur DIALOG, ORBIT ou BRS<sup>20</sup>, et le *NICSEM Master Index to Special Education Materials* créé par le NCEMMH et publié aujourd'hui par le National Information Center for Special Education Materials (NICSEM), accessible également en direct sur DIALOG sous le nom de *Special Education Materials/NICSEM*. En plus de ces deux principales sources d'information, il existe évidemment aux États-Unis de nombreuses autres sources gouvernementales, para-gouvernementales ou privées touchant de près ou de loin l'enfance en difficulté<sup>21</sup>.

Comme le milieu canadien lui-même n'a pas encore organisé l'information sur l'enfance inadaptée, le Council on Exceptional Children Information Center demandait, en 1971, au CIEAI s'il ne pouvait pas répondre aux questions qui lui parviennent du Canada anglophone. Malheureusement, le Centre n'était pas encore en mesure d'assumer cette

18. P. Dubuc, L. Thibodeau-Brunet et L.-L. Lecompte, *Thesaurus: enfance inadaptée*, Québec, Éditeur officiel, 1979, 340 p.

19. L. Brunet et al., *Terminologie: éducation spéciale*, Paris, Unesco-BIE, 1977, 368 p.

20. L. G. Harper, « ECER on BRS », *Database*, vol. 2 (1979), 37-55.

21. On trouve une description détaillée des services d'information de près de 285 organismes œuvrant dans le domaine de la personne handicapée dans le *Directory of National Information Sources on Handicapping Conditions and Related Services*, Washington, O.H.I., 1980, 236 p.

responsabilité et dut décliner l'invitation. La collaboration fut cependant très étroite avec le National Institute for Mental Retardation et l'Ontario Institute for Studies in Education dont le groupe ONTERIS eut l'obligeance de revoir, avant la publication, la traduction anglaise des termes du Thesaurus.

### Perspective d'avenir

L'expérience québécoise dans le domaine de l'information sur l'enfance en difficulté semble vouloir porter fruit puisque la demande d'information et d'assistance pour l'organisation de l'information continue à surgir du milieu des éducateurs et des soignants, en dépit du peu de publicité et des fonds restreints qu'on a pu lui accorder. Il semble bien que l'idée d'un réseau d'information sur l'enfance en difficulté puisse dépasser un jour les frontières québécoises et rejoindre les milieux européens, par la création par exemple d'une banque bibliographique automatisée<sup>22</sup>. Il faut espérer que ce réseau si bien engagé parviendra à maturité pour une meilleure information et une meilleure planification et distribution des services à l'enfance en difficulté.

22. Suite à une démarche d'Informatech France-Québec visant à vérifier la possibilité d'une banque franco-québécoise de données bibliographiques sur l'enfance inadaptée, une mission THESAURUS a récemment été approuvée par le ministère des Affaires sociales.

## George Sand, Mademoiselle Merquem

par **Raymond Rheault**

Après avoir relaté et analysé le développement du projet de G. Sand, l'auteur présente le texte paru en feuilleton dans la « Revue des Deux Mondes » en 1868. Cet ouvrage offre également toutes les variantes orthographiques, de ponctuation et de texte qui apparaissent dans le manuscrit de la célèbre femme de lettres. Suit une bibliographie exhaustive des œuvres de G. Sand ainsi que des études qui lui furent consacrées.

15 x 22,5 cm., 560 pages. Prix : **\$21,00**

En vente chez votre libraire et aux :

**Éditions de l'Université d'Ottawa**

### Bon de commande

Veillez me faire parvenir ... exemplaires  
**George Sand, Mademoiselle Merquem.**

Nom .....

Adresse .....

.....

Éditions de l'Université d'Ottawa  
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario,  
Canada, K1N 6N5

**Ci-inclus mon chèque ou  
mandat de poste .....**

**Les chèques ou mandats de poste  
doivent être faits à l'ordre des Éditions  
de l'Université d'Ottawa**